

Projet pour le JARDIN DE LA BUTTE BERGEYRE 2023 - 2029

Proposé par l'Association des Habitants de la Butte Bergeyre



Introduction

Depuis 2004, la Ville de Paris a confié à l'Association des Habitants de la Butte Bergeyre la gestion, l'animation et l'entretien du jardin partagé de la Butte Bergeyre. Cette responsabilité est encadrée par le programme «Jardins partagés - Main Verte» et a fait l'objet d'une convention d'occupation et d'usage avec la Ville de Paris depuis 2004.

La convention devant être renouvelée pour une durée de 6 ans, elle fait ici l'objet d'une reformulation de projet qui s'inscrit dans la continuité de son engagement pour le jardin et le quartier depuis plus de vingt ans. Situé dans le micro-quartier de la Butte Bergeyre avec ses **1200 résidents** dont de nombreuses **familles avec enfants**, le jardin partagé joue un rôle de liant social et environnemental et participe à recréer les conditions de vie de village au cœur de Paris.

L'Association des Habitants de la Butte Bergeyre compte 171 **adhérent.e.s** en 2023 qui ne sont pas uniquement des résident.e.s du quartier, voire de Paris. Les adhérent.e.s désirant s'investir dans les activités du jardin partagé versent une cotisation spécifique. Elles/ils sont au nombre de 112 en 2023. L'association accueille toute l'année de nouvelles personnes adhérentes au jardin partagé et des visites en nombre croissant.

«Nul n'est besoin d'habiter le quartier pour adhérer, ni d'adhérer pour venir jardiner !»

Le jardin partagé est inclus dans un environnement naturel et urbain du 19^e arrondissement de Paris qui attire un grand nombre de visiteur.euse.s. Il est situé dans la continuité d'un point de vue prisé par les touristes : **Les vignes de la Butte Bergeyre**, espace vert de la Ville de Paris non-accessible au public en dehors de la fête annuelle des jardins, la vue de **Montmartre**, celle du **Sacré -Cœur** et dans le périmètre du **Parc des Buttes-Chaumont**. En contrebas de la Butte Bergeyre, la «**Cité rouge**», complexe urbain HLM des années 30, classé, attire également des visiteur.e.s. Cet espace d'habitat social entièrement rénové contient plus de **1200 résident.e.s**, de nombreuses associations et un jardin partagé «le jardin de Mathurin».



Le jardin se situe également au voisinage d'un **terrain entièrement végétalisé** car non constructible et non accessible au public qui appartient à CDC Habitat du groupe «Caisse des Dépôts et des Consignations». Au milieu des arbres, des végétaux, des fleurs sauvages, des mousses et des champignons, est abritée une multitude d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères qui peuvent trouver là de quoi se reproduire et se protéger des agressions de l'environnement urbain. Dans cet espace protégé des regards, le rucher immatriculé 750627 se tient face au soleil couchant. Comprenant une quinzaine de ruches, il est soigné par deux apicultrices de renom. Cette occupation est l'objet d'une convention entre l'Association et les propriétaires du terrain.

Le jardin partagé bénéficie des bienfaits de ces voisinages à vocations multiples. C'est tout un écosystème qui contribue au développement et à la préservation d'une forme de biodiversité, protectrice du vivant dans un espace urbain. La symbiose entre compost, culture, abeilles et autres insectes est au cœur de cette biodiversité.

Parce que le jardin permet de tisser des relations de proximité entre micro-quartier, voisinage, hospitalité, cohabitation et transmission, cet espace :

- améliore la qualité de vie et le bien vivre ensemble dans une dynamique collective,
- contribue à la protection de la nature,
- offre des îlots de fraîcheur recherchés,
- joue un rôle pédagogique et de sensibilisation au vivant auprès des enfants et des adultes curieux,
- rend un peu de nature accessible à tous.tes
- participe aux efforts globaux vers de nouvelles pratiques, plus écologiques et plus soutenables pour habiter la Terre.

Quelque chose qui se tisse dans le long terme ou comment «habiter le jardin» de façon à l'inclure dans un écosystème local qui comprend des enjeux de relations sociales mais aussi de relation avec le vivant ?

Pour répondre à ces enjeux, le renouvellement de la convention avec la Ville de Paris est l'occasion de reformuler un projet tout en l'ancrant dans la continuité de ce qui a été mené depuis 2004. Prendre en compte le temps long qui a permis d'atteindre une certaine harmonie au regard du rôle sociétal du jardin au sein du micro – quartier et de la relation qu'il favorise avec le vivant. Le projet part donc des dynamiques collectives déjà présentes et des activités existantes. Renforcer l'existant pour le développement durable et le partage collectif.



Le projet renouvelé s'articule autour de trois axes :

1- HABITER/COHABITER

2- RELIER

3- TRANSMETTRE

Avec quelle méthodologie ?

◆ *Travailler à partir de l'existant*

Adhérent.e.s et jardinier.ère.s, activités, animations, réseau et communication, accueil du public, gouvernance, gestion ouverte,

◆ *Renforcer l'existant*

Communication ouverte (publique), information accessible, nouvelles propositions d'activités et d'animations formulées avec la contribution des adhérent.e.s, accessibilité (ex. carré potager en hauteur),

◆ *Élargir la portée*

Partenariats avec des acteur.rice.s locaux, (ex. jardins, écoles, clinique psychiatrique), mutualisation (jardins relais, outils), transmission, inclusion, partage d'expériences et échanges de bonne pratiques, graines,...

L'association propose des animations qui sont communiquées par des affichettes dans le quartier, à travers les réseaux sociaux et le site de l'association. Elles peuvent être de dimension locale ou calées sur les animations de la Ville de Paris avec lesquelles il y a une portée plus large auprès des citoyen.ne.s.

1- HABITER/COHABITER

Pour l'Association la question d'**habiter** est centrale. Depuis plus de 20 ans, elle s'attache à la qualité du vivre ensemble dans le micro-quartier de la Butte Bergeyre qui voit ses enfants grandir au contact de dynamiques collectives, solidaires et ouvertes. Cette recherche pour qu'«habiter» ait un sens et rompt avec les comportements individualistes ou consuméristes est le fruit d'une longue expérience où chacun.e s'investit selon ses moyens et ses capacités d'engagement. Avec le temps, les habitant.e.s ont su créer un socle commun à partir duquel penser et s'organiser collectivement. C'est un équilibre toujours mouvant qui s'ajuste et se réajuste au quotidien et que l'on retrouve également dans la façon d'«habiter» le jardin partagé.

HABITER le jardin c'est: (à titre d'exemple)

◆ Pour les **familles ou les gardes d'enfants** :

Un sas récréatif notamment le mercredi après-midi (goûter, jeux dans les cabanes, courses dans les allées, moments de fraîcheur avec les arrosoirs l'été,...) et à l'heure de la sortie de l'école.

◆ Pour les **résident.e.s de l'hôpital psychiatrique** situé sur la Butte Bergeyre (antenne de l'hôpital de La Chapelle) :

Un espace de repos, un accueil, ouvert et bienveillant. Des résident.e.s ont exprimé y trouver une forme de bien-être devant la beauté des fleurs.

◆ Pour les **personnes travaillant dans le quartier** :

Un temps pour voir pousser ses tomates ou manger son sandwich au vert pendant la «pause déj».

◆ Pour les **jardinier.ère.s adhérent.e.s** :

Un temps hebdomadaire qui propose de co-construire un espace collectif tel un laboratoire d'expérience sociale, où le jardin, organe vivant, dicte la marche à suivre. Un temps de dialogue, de cohabitation et de composition avec la nature et le vivant.

Un entretien régulier du jardin avec une implication personnelle (arrosage, bricolage, ...)

◆ Pour les **habitant.e.s du micro-quartier** :

Un lieu de vie où se retrouver seul.e ou en groupe quand on n'a pas ou trop de soleil chez soi, Un îlot de fraîcheur.

◆ Pour le **hérisson, les chats, les merles**, les geais des chênes, les pies, les chauves-souris, les sauterelles, les vers de terre, les abeilles et autres butineurs, les fleurs, le figuier, le saule et autres arbres remarquables...

Trouver un endroit viable, habitable, un refuge pour se reproduire.



HABITER: Quelles activités existent ?

● Deux permanences hebdomadaires

- ◆ Mercredi après-midi (le mercredi des enfants).
- ◆ Dimanche matin des jardinier.ère.s (ouvert à ceux.celles qui souhaitent jardiner et aux visiteur.euse.s).

● Un jardin régulièrement ouvert en semaine et donc accessible à tous.tes.

Le jardin est en fait ouvert sur des horaires beaucoup plus larges, et les membres sont heureux d'en profiter et d'accueillir les nombreux visiteurs du 19e arrondissement (randonneurs sur le GR, touristes venus admirer la vue, visites "architecture", ...) pour partager avec eux le fonctionnement du jardin partagé. Dès que la météo est favorable, il y a souvent du monde au jardin après l'école, le samedi après-midi, le dimanche après-midi,

● Cultiver, faire pousser (fleurs, plantes, potager, aromatiques)



◆ Le jardin est dessiné en son centre en allées avec des pas japonais. Les bandes de terre sont composées de petits espaces dit «parcelles». Ces espaces sont au nombre de 28, repérables par des petits rondins de bois qui les encadrent. La gestion de ses espaces est collective même s'il est attribué à des jardiniers ou des groupes de jardiniers la responsabilité de certaines parties. L'attribution de ces petits espaces se fait sur demande et chaque assemblée générale est l'occasion de redistribuer la responsabilité de ces espaces. Les attributions permettent de répartir la charge de la gestion générale du jardin. Chacun.e a la liberté d'expérimenter des cultures, ce qui est souvent partagé avec le groupe. Si un espace est moins soigné, il retourne vite au collectif qui va s'en emparer pour lui redonner une fonction.

◆ Les jardinier.ère.s pratiquent la permaculture. Une réflexion est à l'œuvre entre tous.tes sur la question du changement climatique et sur quelles espèces végétales faire pousser afin de minimiser l'apport en eau et s'adapter à un environnement changeant. Les enfants participent aux cultures.

◆ Le jardin est aussi composé d'espaces collectifs dans sa périphérie. Il y a des personnes qui prennent en charge plutôt un coin que d'autres mais cela se fait de façon organique sans attribution. Le soin est apporté par l'ensemble du groupe.

◆ La cabane contient des outils de jardinage à disposition de tout.e citoyen.ne végétaliseur.e. Il y a aussi une grainothèque alimentée par les jardiniers et il arrive que des visiteur.euse.s apportent des graines en cadeaux.

● Cohabiter avec le vivant, composter

◆ Le jardin est ouvert régulièrement ce qui permet d'être à l'écoute de ses besoins et de ceux de ses habitants, qui sont les insectes et petits animaux, vivant sous terre, sur terre, dans les arbres ou les airs (piscine pour merles, abreuvoirs pour abeilles, gamelles hautes pour oiseaux, gamelles pour chat, oyas pour plantes, abris pour hérisson); à noter la présence de pic-verts et chauve-souris dans les arbres du terrain voisin.

◆ Les récoltes (figes, tomates dans les espaces collectifs, courgettes, etc..) sont partagées et consommées collectivement. Elles sont aussi offertes aux visiteur.euse.s.

◆ Les habitant.e.s et adhérent.e.s alimentent le compost qui est utilisé pour enrichir la terre. Il arrive que des visiteur.euse.s en récupèrent pour leurs plantes.





Actions à renforcer

● Information

- ◆ Réaliser un inventaire de la biodiversité du jardin à communiquer sur le site de l'Association des Habitants de la Butte Bergéyre,
- ◆ Rendre plus visibles les informations au public en installant un panneau rigide sur la grille du jardin avec horaires d'ouverture et fermeture et description des activités du jardin, en plus de la Charte Main Verte.

● Accessibilité

- ◆ Permettre la culture en carré-potager-haut pour des personnes en fauteuil ou ne pouvant pas se baisser facilement.

● Élargir la portée

- ◆ Inscrire l'Association et le jardin partagé dans un réseau voué à la protection de la nature comme l'a fait par exemple le jardin partagé Fessart qui est membre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

● Surveiller en habitant

Comme tous les jardins partagés, il arrive que l'espace subisse des incivilités. Des intrusions nocturnes sont fréquentes, en été particulièrement. La nuit de la Saint Sylvestre 2023, la partie mitoyenne du jardin où se trouve le rucher a été incendiée provoquant la destruction de la cabane des apicultrices et de tout leur matériel. Les adhérent.e.s et les am.e.is de la Butte Bergéyre et du jardin se sont largement mobilisés et, en une semaine de crowdfunding, assez d'argent a été collecté pour reconstruire le tout. Des apiculteurs de France ont envoyé des outils, des cadres de ruches etc... Depuis cette agression s'est posée la question de la sécurité du lieu. (Caméra ? grille haute ? , etc..). La réponse la plus adaptée fut de renforcer la question de l'« habiter ». Plus le lieu est habité, vivant, soigné, accueillant, animé, en relation, plus il est placé sous l'œil de ceux qui l'habitent.

2- RELIER

Localisé à l'entrée du micro-quartier, c'est un lieu qui tient le rôle de **place du village** favorisant l'échange entre habitant.e.s, qu'ils soient adhérents ou non, habitant.e.s des alentours, et visiteur.e.s. Là sont abordées les questions du quartier, des questions privées, personnelles, collectives, au milieu desquelles sont aussi partagées des questions d'environnement. De fait, le jardin va favoriser les liens entre habitant.e.s, entre les habitant.e.s et le micro-quartier, entre le micro-quartier et d'autres quartiers alentours, entre générations, entre personnes venant de diverses régions de France et d'ailleurs, entre différents groupes sociaux. Il contribue en quelque sorte à une forme de cohésion sociale à l'échelle micro. Des échanges interviennent aussi régulièrement avec les autres jardins partagés des alentours (jardin Fessart, Jardin Saint Serge, Jardin de Mathurin, Jardin Louis Blanc...).

L'activité du jardin joue un rôle de médiation auprès des publics en relation avec la nature et le vivant qui est lui-même inclus dans un écosystème créé par les espaces végétalisés alentour. Il fournit nourriture aux abeilles du rucher d'à côté et bénéficie en retour de leur action pollinisatrice, aux merles les cerises, aux perruches des Buttes-Chaumont des refuges, etc.

RELIER au jardin c'est: (à titre d'exemple)

◆ Pour les **aîné.e.s isolé.e.s** :

De la compagnie, du repos, parfois des échanges de services que n'offrent pas les lieux spécialisés.

◆ Pour les **habitant.e.s du voisinage proche** :

Se tenir informé des autres quartiers.

◆ Pour les **associations culturelles** :

Un lieu convivial pour dessiner en groupe pendant des après-midi entières avec tables et chaises à disposition pour la pause déjeuner,

Un spot pour les guides touristiques du quartier.

◆ Pour les **nouvelles.venues** :

Un lieu de mise en relation vers une intégration plus rapide avec le quartier et ses habitant.e.s.

Le jardin est l'un des deux lieux habités par l'association, l'autre étant l'Utopicerie, l'ancienne épicerie de la Butte Bergéyre, qui propose différentes activités aux habitant.e.s, dont la distribution de paniers bio une fois par semaine, ce qui contribue aussi à sensibiliser les adhérent.e.s aux enjeux environnementaux.

RELIER: quelles activités existent?

● Les apéros troc (dimension locale)

◆ Les habitant.e.s et les familles amènent idées, initiatives pour le quartier et le jardin et troquent des objets, graines, boutures, services, etc.. C'est le moment de la rentrée de septembre propice à l'accueil de nouvelles.aux habitant.e.s.

● La Fête de la Musique «low tech»

◆ Calée sur la Fête de la Musique de la Ville de Paris, ici pas d'ampli et pas de lumière électrique, on joue avec les instruments acoustiques et on chante jusqu'à la tombée de la nuit.

● La Fête des Jardins de la Ville de Paris

◆ Moment de médiation pour toutes et tous avec ouverture du jardin et du rucher de la Butte Bergeyre. C'est aussi le seul moment de l'année où les visiteur.euse.s peuvent avoir accès à un circuit/promenade écologique plus large allant des vignes de la Butte Bergeyre au jardin partagé, en passant par le rucher. Ce moment se prête à la transmission (axe n°3).

● Permis de végétaliser

◆ Entretien et poursuite de la végétalisation du trottoir qui relie le jardin au point de vue sur Montmartre. Il s'agit de relier les espaces entre eux. Le souhait a été de sortir des frontières du jardin et faire en sorte que les groupes de noctambules qui occupent le fameux «banc de la Butte Bergeyre» tous les soirs, puissent peu à peu se sensibiliser à l'environnement (cf: axe n°3 transmission).



Actions à renforcer

● Élargir la portée/jardins relais

Activités en réseau avec les jardins alentour (Place des fêtes, Fessart, Cité rouge)
Créer des synergies (actions simultanées ? échanges de boutures synchronisés ? etc.,
Encourager la mutualisation (outillhèque, grainothèque, bonnes pratiques),
Relier avec la question du soin (la santé mentale) en tissant des liens avec les éducateur.rice.s de l'hôpital psychiatrique voisin.
Programmation proposée par les adhérent.e.s :
Proposer aux adhérent.e.s une carte blanche dans l'année autour de **relier**. La forme est libre et accessible au tout public (ex. expo, lecture, conférence atelier...).

● Communiquer :

Communiquer les activités et animations de façon plus systématique sur le site de la Ville de Paris afin d'être perçus dans un ensemble de jardins partagés.



3- TRANSMETTRE

Présence de la nature en milieu urbain, viabilité de la vie humaine et urbaine dans ce temps de dérèglement climatique, relation au vivant face à l'effondrement de la biodiversité, éco-anxiété profonde des jeunes générations, les jardins partagés sont aujourd'hui au cœur des défis écologiques et environnementaux qui s'accroissent et s'accroissent. Pour bifurquer ou trouver les moyens de s'adapter dans la transition, les décisions politiques ont le pouvoir d'infléchir vers telle ou telle direction, mais cela ne peut se faire sans l'action conjointe de sociétés civiles organisées. Les jardins partagés deviennent des agents de la transition qui vont jouer un rôle aussi bien envers la protection de la nature, en créant ainsi des îlots-refuges de biodiversité en ville, que dans leur capacité à créer de nouveaux récits par exemple face aux scénarios de la Collapsologie.

A travers des actions de transmission, l'objectif est de sensibiliser, laisser s'exprimer, partager- faire commun, et encourager l'engagement citoyen.ne pour la protection de la nature comme bien commun.

TRANSMETTRE au jardin c'est: (à titre d'exemple)



◆ Pour les enfants :

Un espace pour apprendre le cycle de la nature, la cohabitation avec le vivant, mettre les mains dans la terre, comprendre comment poussent les plantes et les légumes,
Un temps pour se familiariser avec les abeilles et apprendre l'entretien d'un rucher,
Le lieu pour se créer un répertoire, un herbier,
Un endroit pour s'amuser avec des choses simples, loin des supports digitaux.

◆ Pour les adultes :

Un temps de transmission sur la façon de gérer un jardin partagé avec une gouvernance ouverte et participative.

◆ Pour les curieux.se.s des jardins venant de toutes parts :

Un lieu où l'on échange sur sa pratique du jardinage, autour de savoir-faire, de plantes, de solutions, où l'on échange des graines.

TRANSMETTRE: quelles activités existent?

● Ateliers sur la pratique du compost

- ◆ Ouvert à toutes et tous et sur demande.

● Ateliers sur les plantes aromatiques du jardin et plantes mellifères

- ◆ Présenter les différentes espèces présentes et introduites en vue de s'adapter aux périodes de sécheresse,
- ◆ Parler de leurs bienfaits.





● Sensibilisation à la pratique de l'apiculture

◆ Pendant le week-end de la Fête des Jardins de la Ville de Paris, transmission au grand public et aux enfants. Le rucher est équipé de costumes d'apiculteur.rice.s pour tout âge y compris pour les enfants,

◆ Régulièrement pendant l'année les enfants ont l'occasion de participer à une action pour le rucher avec la supervision des apicultrices qui leur transmettent connaissances, savoir-faire.

● Campagne de sensibilisation à l'environnement et la qualité de vie

◆ A l'initiative des enfants, une **opération nettoyage** par an des rues de la Butte Bergeyre avec message de sensibilisation sur l'environnement (clip, affichette et dessins).



Actions à renforcer

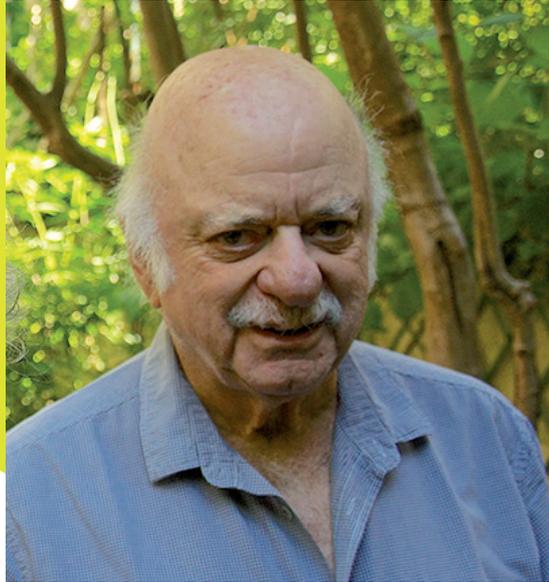
● Élargir la portée

Monter des actions pédagogiques et de sensibilisation avec les écoles alentour (au moins un partenariat-thème à étudier avec l'enseignant).

Proposer une programmation autour d'un enjeu, par ex : sur la protection de la nature, l'innovation dans le champ de l'environnement, des expériences nouvelles etc. réalisée avec la participation des membres (conférence, rencontre, lecture ou expo (avec possibilité de mise à disposition du local de l'association ?).



**20 ANS DE JARDIN BERGEYRE,
hommage à ceux qui l'ont rêvé**



**En souvenir de Gérard Chouchan
premier président de l'Association
des Habitants de la Butte Bergeyre
et initiateur du projet du jardin
partagé et des ruches**



**L'Association des Habitants de la Butte Bergeyre
7, rue Rémy de Gourmont - 75019 Paris**

www.habitants-butte-bergeyre.fr